



MRC DE  
CHARLEVOIX-EST

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du mois de juillet 2021 du conseil des maires de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix-Est, tenue le vingt-sixième jour de juillet deux mille vingt et un (26/07/2021) à 12 h 9, en présentiel et par visioconférence conformément à l'arrêté ministériel 2020-026 de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 26 avril 2020, permettant la tenue d'une séance par tout moyen permettant aux membres du conseil de communiquer directement entre eux et de voter de vive voix, lequel arrêté est toujours en vigueur.

Sont présents, directement à la Salle Jean-Lajoie :

Monsieur Michel Couturier, maire de La Malbaie  
Madame Claire Gagnon, mairesse de Saint-Aimé-des-Lacs  
Monsieur Jean-Pierre Gagnon, maire de Clermont  
Monsieur Alexandre Girard, maire de Notre-Dame-des-Monts  
Monsieur Donald Kenny, maire de Baie-Sainte-Catherine

Sont présents par visioconférence :

Monsieur Sylvain Duquet, représentant de Saint-Irénée  
Monsieur Sylvain Tremblay, maire de Saint-Siméon

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Madame Odile Comeau, préfet et mairesse de Saint-Irénée, en présentiel.

Est également présent à cette séance, directement de la salle Jean-Lajoie (salle du conseil) de la MRC : Monsieur Pierre Girard, directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Michel Boulianne, directeur de la gestion des matières résiduelles et des bâtiments, et M<sup>e</sup> Marie-Ève Belley, greffière.

#### CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil constatent la régularité de l'avis de convocation, comme prescrit par les dispositions du *Code municipal*.

21-07-01-EX

#### ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Après une séance de travail de deux heures ayant débuté à 10 h, précédant le présent conseil, où les points suivants ont été traités :

##### S.T.1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- a) Huis clos entre les élus;
- b) Aéroport de Charlevoix : délégation de signature pour le protocole d'entente avec Développement économique canada (DEC);
- c) Aéroport de Charlevoix : mandats à la direction générale relativement aux investissements incessants :
  - Élaboration de devis, avec l'aide de professionnels externes, si requis;
  - Demande de soumissions et d'appel d'offres;
  - Nomination de comités de sélection pour les divers mandats.
- d) Explorer solutions : proposition d'accompagnement pour les investissements à l'Aéroport de Charlevoix;
- e) Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) : délégation de signature au directeur général pour les immatriculations du tracteur et de tous les véhicules de la flotte automobile de la MRC et de l'Aéroport de Charlevoix;
- f) Étude relative au sauvetage : acceptation d'un mandat complémentaire à Prudent Groupe Conseil pour la somme de 2 070 \$ plus taxes;
- g) Gestion des ressources humaines : rencontre de discussion fixée au mardi 3 août à 10 h;
- h) Dossier motoneiges : compte rendu du jugement par le directeur général;

- i) Internet haute vitesse : retour sur l'annonce de la ministre quant au choix du distributeur - Vidéotron.

L'ordre du jour de la séance extraordinaire est accepté, il est alors proposé par madame Claire Gagnon et résolu unanimement d'ouvrir la séance extraordinaire.

21-07-02-EX

AÉROPORT DE CHARLEVOIX : DÉLÉGATION DE SIGNATURE POUR LE PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA (DEC)

CONSIDÉRANT QUE Développement économique Canada (DEC) a mis sur pied un nouveau fonds de 59,2 millions de dollars pour le développement des aéroports régionaux via le programme Initiative de transport aérien régional (ITAR) au Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'ITAR vise à soutenir les aéroports régionaux pour faire face au manque de liquidité lié à la pandémie de COVID-19 et pour des projets d'amélioration des équipements et infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général de la MRC, monsieur Pierre Girard, avait le mandat du conseil pour déposer une demande d'aide financière à Développement économique Canada (DEC) et plus spécifiquement au Programme de développement économique du Québec – Initiative de transport aérien régional (ITAR) pour l'Aéroport de Charlevoix aux termes de la résolution 21-04-26;

CONSIDÉRANT QUE tous les projets déposés par le directeur général ont été acceptés par Développement économique Canada;

CONSIDÉRANT la réception d'un protocole d'entente proposé par DEC et rédigé selon les termes et conditions discutés entre les parties prenantes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement, de déléguer le directeur général, monsieur Pierre Girard, à signer le protocole d'entente numéro 400060403 avec Développement économique Canada (DEC) afin que l'Aéroport de Charlevoix bénéficie spécifiquement du Programme de développement économique du Québec – Initiative de transport aérien régional pour la réalisation des projets comme indiqué à l'annexe A du protocole d'entente.

Il est également résolu de financer la participation de la MRC équivalent à 10 % de l'investissement à même l'aide financière reçu dans le cadre de la COVID-19 et/ou du surplus accumulé de l'Aéroport de Charlevoix au 31 décembre 2020.

- c. c. M. François Payeur, directeur régional, Bureau d'affaires Québec–Chaudière-Appalaches, Développement économique Canada  
 M. François Laquoc, conseiller principal, Développement économique Canada  
 M<sup>me</sup> Nadia Marceau, conseillère, Développement économique Canada  
 M<sup>me</sup> Cathy Duchesne, technicienne en administration, MRC

21-07-03-EX AÉROPORT DE CHARLEVOIX : MANDATS À LA DIRECTION GÉNÉRALE RELATIVEMENT AUX INVESTISSEMENTS

CONSIDÉRANT QUE Développement économique Canada (DEC) a accepté la demande d'aide financière pour la réalisation de projets à l'Aéroport de Charlevoix via le programme Initiative de transport aérien régional (ITAR) au Québec;

CONSIDÉRANT QUE les projets déposés visent notamment l'octroi de contrats pour des services professionnels, pour la construction et/ou l'amélioration des infrastructures et également pour l'achat d'équipement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Girard et résolu unanimement, de mandater la direction générale pour entamer les démarches contractuelles pour la réalisation des divers projets pour l'Aéroport de Charlevoix, notamment :

- Pour élaborer des devis avec l'aide de professionnels externes, s'il y a lieu;
- De nommer les membres des comités d'analyse des soumissions pour les services professionnels.
- De demander des propositions pour les mandats de gré à gré, s'il y a lieu;
- D'aller en processus d'appel d'offres sur le site SEAO pour les contrats dont le seuil de la dépense le requiert.

21-07-04-EX EXPLORER SOLUTIONS : PROPOSITION D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES INVESTISSEMENTS À L'AÉROPORT DE CHARLEVOIX

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 21-07-03-EX relativement aux projets d'investissement à l'Aéroport de Charlevoix aux termes du protocole d'entente signé avec Développement économique Canada (DEC);

CONSIDÉRANT QUE pour réaliser ces projets avant le 31 mars 2022, un soutien d'une firme externe est requis;

CONSIDÉRANT la proposition reçue de la firme Explorer Solutions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Couturier et résolu unanimement, d'accepter la proposition de la firme Explorer Solutions relativement à la réalisation des projets à l'Aéroport de Charlevoix en lien avec l'aide financière octroyée à la MRC par Développement économique Canada (DEC), pour la somme de 26 830 \$ plus taxes, payée à même le budget du projet et/ou de l'enveloppe dédiée à l'Aéroport relativement à l'aide financière COVID-19.

c. c. M. Normand Landry, Explorer Solutions  
M<sup>me</sup> Cathy Duchesne, technicienne en administration, MRC

21-07-05-EX SOCIÉTÉ D'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ) : DÉLÉGATION DE SIGNATURE À LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR LA FLOTTE AUTOMOBILE DE LA MRC ET DE L'AÉROPORT DE CHARLEVOIX

Il est proposé par monsieur Donald Kenny et résolu unanimement, d'autoriser la direction générale, soit monsieur Pierre Girard et/ou madame Caroline Dion à signer tous documents utiles et nécessaires pour effectuer, notamment, mais non limitativement la souscription d'assurance, les transferts, les immatriculations de tous les véhicules composant la flotte automobile de la MRC et de l'Aéroport de Charlevoix, incluant le tracteur et les autres équipements pour les opérations à l'Aéroport de Charlevoix.

21-07-06-EX ÉTUDE RELATIVEMENT À L'ORGANISATION DU SAUVETAGE HORS ROUTE EN MILIEU ISOLÉ : ACCEPTATION DE LA PROPOSITION COMPLÉMENTAIRE DE PRUDENT GROUPE CONSEIL

Il est proposé par monsieur Michel Couturier et résolu unanimement, d'accepter la proposition complémentaire de Prudent Groupe Conseil relativement à la réalisation du mandat d'organisation du sauvetage hors route en milieu isolé, afin d'obtenir le prix coûtant pour la réalisation des scénarios proposés, pour la somme de 2 070 \$ plus taxes payée à même le budget de la sécurité publique et des communications, au poste « Subvention MAMH volet 4 axe 2 (diagnostic sauvetage) et via la quote-part pour le projet diagnostic sauvetage ».

c. c. M. Daniel Oigny, directeur développement des affaires et service client, Prudent Groupe Conseil  
M<sup>me</sup> Cathy Duchesne, technicienne en administration, MRC

21-07-07-EX LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Jean-Pierre Gagnon, la séance est levée à 12 h 13.